

Résultats statistiques

Maintien à domicile

Données 2009

Infrastructure

Aide et soins à domicile

Dans le canton de Genève, l'aide et les soins à domicile sont principalement dispensés par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). Les prestations de la FSASD concernent l'**aide pratique** (entretien du ménage et du linge, grands nettoyages, courses, accompagnement chez le médecin, etc.), les **soins** (soins infirmiers, soins de base et ergothérapie), les **repas** (livraison de repas à domicile, conseils en diététique) et la **sécurité** (installation d'appareils de sécurité et de systèmes de signalisation lumineuse reliés au téléphone, mise à disposition de bracelets émetteurs).

La Coopérative de soins infirmiers (CSI) regroupe, quant à elle, des infirmières indépendantes intervenant à domicile ou en institution (hôpitaux, cliniques, établissements médico-sociaux, etc.), en étroite collaboration avec les partenaires du réseau socio-sanitaire genevois.

Foyers de jour

Les foyers de jour sont des lieux de vie sécurisants qui accueillent des personnes âgées. Leur mission est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Leur activité vise, entre autres, à maintenir ou développer l'indépendance dans la vie quotidienne, et à rompre l'isolement.

En 2009, le canton de Genève compte **110 places** d'accueil, réparties dans **8 foyers** de jour (dont un foyer qui accueille également des personnes la nuit). Les personnes âgées sont admises dans les foyers de jour généralistes en fonction de leur commune de domicile. Foyers spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée, le Relais Dumas et le Pavillon de la Rive (foyer de jour/nuit) desservent tout le canton.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Les immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (anciennement désignés *D2*) abritent des logements indépendants pour les personnes âgées qui en sont locataires à part entière, ainsi que des locaux communs disponibles pour différentes activités d'animation. Les prestations suivantes y sont notamment proposées : aide sociale, intendance, permanence nocturne.

Le canton de Genève compte **19 immeubles** avec encadrement social pour personnes âgées dans lesquels la FSASD assure un encadrement de proximité. Le nombre de logements est stable depuis 2007, et se fixe à 1 202 à la fin 2009. A cette même date, seuls 13 logements sont vacants.

En plus des 19 immeubles avec encadrement social dénombrés ici, il existe une douzaine d'autres immeubles destinés principalement aux personnes âgées, et dont certains offrent l'une ou l'autre des prestations mentionnées ci-dessus. Les données les concernant ne sont pas disponibles à ce jour.

Emplois

Aide et soins à domicile

La FSASD emploie **1 863 personnes** (dont 86 % de femmes) à la fin 2009, ce qui correspond à 1 380 postes en équivalent plein temps (EPT). Ces postes se répartissent entre le secteur des soins (55 %), les professions sociales (35 %) et les postes administratifs (10 %).

Par ailleurs, 48 infirmières de la CSI sont actives dans les soins à domicile en 2009.

Foyers de jour

Les foyers de jour genevois disposent de **40 postes** en équivalent plein temps (EPT), dont 47 % sont occupés par du personnel paramédical et social. La part des postes administratifs est réduite, car une partie des tâches administratives est assurée par les organismes gestionnaires des foyers et n'est pas comptabilisée comme postes directement affectés aux foyers eux-mêmes.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Employé par des institutions diverses, le personnel des immeubles avec encadrement social n'est pas explicitement dénombré. Il relève toutefois des catégories suivantes :

- personnel lié par un contrat de travail à la fondation propriétaire de l'immeuble (essentiellement du personnel administratif et technique);
- personnel d'encadrement social, employé principalement par la FSASD et directement rattaché aux immeubles (gérants et intendants sociaux, aides de salle à manger et permanents nocturnes);
- personnel extérieur venant prodiguer de l'aide ou/et des soins à domicile aux locataires, qui est comptabilisé dans l'institution ou le service qui l'emploie (FSASD, CSI, etc.).

Bénéficiaires

Aide et soins à domicile

Des **10 273 clients** dénombrés à la fin 2009, 71 % sont des femmes, 80 % sont âgés de 65 ans ou plus et 49 % sont âgés de 80 ans ou plus¹. Au total, la FSASD a dispensé ses prestations à 16 577 clients durant l'année 2009, soit une augmentation de 6,9 % en 9 ans (15 505 clients en 2000). La majorité (56 %) des clients suivis durant l'année 2009 a bénéficié d'une seule prestation, 25 % de deux prestations, 14 % de trois prestations et 5 % de quatre prestations.

La FSASD a prodigué **448 387 heures de soins** en 2009, un volume en progression de 79 % en 9 ans. Le nombre annuel moyen d'heures de soins par client augmente également, et s'élève à 42 heures (29 heures en 2000). La FSASD a par ailleurs fourni **417 819 heures d'aide pratique**. Le nombre de repas livrés en 2009 s'élève à 426 091 pour près de 4 300 clients soit, en moyenne, **99 repas par personne**.

A la fin 2009, parmi les 458 clients de la CSI, 63 % sont des femmes et, dans l'ensemble, près de la moitié des bénéficiaires (48 %) sont âgés de 80 ans ou plus. Le nombre d'heures de prestations pour les soins à domicile durant l'année se fixe à 28 217 heures.

Chaque institution faisant l'objet d'un relevé distinct, les personnes bénéficiant simultanément de prestations de la FSASD et de la CSI ne peuvent pas être dénombrées.

Foyers de jour

A la fin 2009, les foyers sont fréquentés par **1 % de la population âgée de 80 ans ou plus**. Parmi les **396 clients** inscrits à la fin décembre, 59 % ont 80 ans ou plus, et 71 % sont des femmes. La moitié des personnes (50 %) vivent seules. Pour les 7 foyers qui accueillent des personnes uniquement pendant la journée, le nombre total de journées réalisées durant l'année est de 21 624. Le taux d'occupation s'élève à 86 % pour ces foyers-là.

¹ A cette date, 25 % de la population résidente âgée de 80 ans ou plus est bénéficiaire des services de la FSASD.

La majorité des personnes (56 %) ne fréquentent leur foyer de jour qu'une fois par semaine, et elles ne sont que 11 % à s'y rendre au moins trois fois par semaine. Cette observation est à mettre en relation avec la demande soutenue de places en foyer de jour, la plupart des foyers limitant la fréquentation hebdomadaire à un ou deux jours, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes.

Parmi les **226 nouvelles admissions** de l'année 2009, seuls 11 % des demandeurs ont pris eux-mêmes l'initiative de s'inscrire. Dans 31 % des cas, la demande d'inscription provient de l'entourage de la personne âgée. Le réseau institutionnel représente, pour sa part, 57 % des demandes (22 % pour les services d'aide à domicile et services sociaux, 19 % pour les autres services ambulatoires, 9 % pour les hôpitaux et cliniques et 7 % pour les médecins).

Les foyers de jour comptabilisent **215 sorties** en 2009. Elles sont principalement imputables à une dégradation de l'état de santé des personnes : 32 % des sortants sont pris en charge en milieu hospitalier, 21 % sont placés en établissement médico-social (EMS) et 9 % sont décédés.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

A la fin 2009, **3 % de la population du canton âgée de 80 ans ou plus** vit dans un immeuble avec encadrement social pour personnes âgées. Parmi les **1 261 locataires recensés**, 69 % sont des femmes et, au total, 47 % sont âgés de 80 ans ou plus. L'âge moyen se fixe à 78,2 ans (75,9 ans pour les hommes; 79,3 ans pour les femmes). Huit locataires sur dix vivent seuls.

A la fin 2009, 39 % des locataires sont au bénéfice d'aide de ménage et 28 % au bénéfice de soins à domicile dispensés par la FSASD. En outre, 96 % des locataires sont équipés d'un appareil de sécurité relié à la centrale d'appels de la FSASD.

Durant l'année 2009, **128 nouveaux locataires** ont été accueillis et **141** ont quitté leur logement. Les causes de sortie les plus fréquentes sont le décès du locataire (43 %) et le placement en EMS (40 %). La durée moyenne de séjour est de 5,4 ans.

Finances

Aide et soins à domicile

En 2009, les charges d'exploitation de la FSASD s'élèvent à **177 millions** de francs, dont 90 % sont des charges de personnel. Les charges totales correspondent à un montant de 10 700 francs par client suivi durant l'année. Les indemnités cantonales s'élèvent à 122 millions de francs; elles représentent 69 % des produits d'exploitation. La participation financière des clients se fixe à 50 millions de francs, soit un peu plus de 3 000 francs par client suivi. La contribution relative de ces derniers dans le total des produits a gagné en importance au cours des dernières années (23 % des produits d'exploitation en 2000, contre 28 % en 2009).

Foyers de jour et immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Les données financières relatives à ces deux structures ne sont pas encore disponibles.

Pour mémoire, en 2008, les charges d'exploitation des foyers de jour se fixent à 6 millions, dont 79 % correspondent à des charges de personnel. Les produits d'exploitation s'élèvent aussi à 6 millions de francs. Plus de 70 % des produits d'exploitation proviennent du canton.

Les charges d'exploitation des immeubles avec encadrement social atteignent 12 millions de francs en 2008. Les produits d'exploitation, constitués à 86 % des loyers, s'élèvent à 13 millions de francs.

Pour en savoir plus

Les informations figurant sous *Maintien à domicile* constituent un sous-domaine du *domaine 14. Santé*. Elles sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/aperçu.asp

Les différentes rubriques sont aussi accessibles directement :

Tableaux : http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/aperçu.asp

Graphiques : http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/graphiques.asp

Méthodologie : http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/methodologie.asp

Contacts : Chiara D'Aiuto (Tél. : + 41 22 388 75 61)

Résultats statistiques n° 13, septembre 2010